



## LEMARIÉ Louis

21 ans

Né le 15 novembre 1935 au Marais-Vernier

Domicilié au Marais-Vernier

Ouvrier agricole

Célibataire

Médaille militaire à titre posthume

Croix de la Valeur militaire avec palme

Médaille commémorative des opérations de sécurité

et de maintien de l'ordre en Afrique du Nord avec

agrafe « Algérie »

**Mort pour la France**

**1956**



Troisième d'une fratrie de cinq enfants, Louis Lemarié travaille comme journaliste dans le milieu agricole quand il participe du 24 au 27 février 1956 aux opérations de sélection. Appelé à l'activité militaire, le 4 mai, il est affecté au 2<sup>e</sup> bataillon du 1<sup>er</sup> régiment de marche du Tchad. Le 28 juillet, il est muté au 3<sup>e</sup> bataillon du **22<sup>e</sup> régiment d'infanterie**. Le 5 septembre, il embarque à Marseille pour l'Algérie. À son arrivée, le 7, il rejoint son unité stationnée à Novi<sup>1</sup>.

Le 9 janvier 1957, au retour d'une mission de ravitaillement en nourriture et munition des postes de montagne de Tizi-Franco et du Bou-Maad, le bataillon tombe dans une embuscade. À 15 h 40, le véhicule de tête du convoi s'arrête. La piste forestière est coupée, l'ensemble du convoi est à l'arrêt dans un virage quand la salve de tirs des rebelles commence.

Cachés dans les talus et buissons, ils lancent après les premières rafales un assaut sur quatre véhicules.

Le combat dure quarante minutes. Les coups de feu et éclatements de grenade sont entendus jusqu'à Marceau par la 10<sup>e</sup> compagnie du 22<sup>e</sup> régiment d'infanterie.

Les premiers renforts arrivent à 16 h 30 et constatent la mort de 25 d'entre eux, ainsi que 18 blessés graves dont deux décèdent des suites de leurs blessures<sup>2</sup>.

Le vendredi 11 janvier, à 10 h 30, à Novi les honneurs militaires sont rendus aux 27 soldats décédés au cours de cette embuscade. Les dépouilles sont inhumées provisoirement dans le cimetière de cette ville<sup>3</sup>.

Le mardi 16 juillet, à 15 h, la dépouille mortelle arrive au Marais-Vernier<sup>4</sup>. Le lendemain, ses obsèques religieuses sont célébrées. Il repose au cimetière de sa commune de naissance.

Inscrit sur le monument aux Morts du Marais-Vernier.

### Médaille militaire attribuée suite à cette citation :

« Jeune soldat appelé, plein d'audace et de courage, volontaire pour toutes les missions, pris sous le feu violent des rebelles au cours de l'accrochage du 9 janvier 1957 sur la piste de Tizi-Franco (commune mixte de Cherchell, Algérois) a puissamment contribué à repousser un premier assaut de l'adversaire, par son tir précis et soutenu. Est tombé mortellement atteint alors qu'il essayait de joindre son chef de section<sup>5</sup>. »

<sup>1</sup> SHD, CAPM, bureau des correspondances, section des correspondances particulières, ESS, matricule 55-270-1261.

<sup>2</sup> SHD, département Terre, rapport du capitaine Rongier, commandant provisoirement le 3<sup>e</sup> bataillon du 22<sup>e</sup> régiment d'infanterie, au sujet de l'embuscade du 9 janvier 1957, SHD, GR-7U-74.

<sup>3</sup> Lettre, 13 janvier 1957.

<sup>4</sup> Lettre du service des transferts de corps de la direction interdépartementale des anciens combattants et victimes de guerre de Paris, 8 juillet 1957.

<sup>5</sup> SHD, CAPM, bureau des correspondances, section des correspondances particulières, décret du 17 août 1957 publié au JO le 25 août 1957.